Réf. Farde e-Assemblées : 2635441

N° OJ : 8

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/01/2025

Objet : La Schtroumpf Expérience.- Convention de partenariat 2024.

Le Conseil communal,

Considérant que la Schtroumpf Expérience est l'un des évènements importants en 2024-2025 à Bruxelles et en Belgique;

Considérant les répercussions d'ordre touristique, économique et culturel qu'un tel évènement engendre;

Considérant les retombées en termes d'image pour la Ville de Bruxelles sur les aspects multiculturels et de convivialité;

Considérant la volonté de la Ville de développer l'attrait touristique sur son territoire;

Considérant ce qui précède, la Ville de Bruxelles et l'organisateur ont décidé de s'associer afin d'établir un véritable partenariat, construit sur plusieurs axes, afin de créer une collaboration portant sur l'organisation de l'événement;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : la convention de partenariat entre la Ville de Bruxelles et l'ASBL UHODA est adoptée.

Annexes :

Convention FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)